



Vers la
COP27
SHARM EL-SHEIKH
EGYPT 2022

- Quid de la COP 26
- Enjeux de la COP27
- Elements de la position de la RDC

A lire aussi...



ENERGIE: Le charbon vert, une nouvelle source d'énergie de cuisson en phase de test au Maniema



FORET: Foresterie Communautaire en Equateur, pour une gestion durable des forêts par les communautés



GOVERNANCE: La Gouvernance Forestière au menu de la 3ème rencontre du cadre d'échange et de collaboration du FONAREDD



EVENEMENT: Journée Mondiale de la contraception à Lubumbashi: DKT aux cotés des étudiants



Chers lecteurs,

Cet avant-dernier numéro de Echos du Fonaredd, nous conduit lentement mais sûrement vers la fin de l'année 2022.

Le focus de ce troisième trimestre de l'année a porté principalement sur la préparation de la COP 27 de Sharma el Sheikh en Egypte, à travers notamment l'organisation de deux conférences internationales sur la Pré-COP 27, dont l'une à Yangambi (Province de la Tshopo) et l'autre politique, de niveau ministériel (à Kinshasa).

En plus de ces deux rencontres internationales, s'est tenu aussi au niveau du Cabinet de la Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, la première réunion préparatoire des négociateurs de la RDC pour la COP 27. Le Secrétariat Exécutif du Fonaredd a pris une part active à la tenue de cette importante réunion préparatoire.

Par ailleurs, le Secrétariat Exécutif a piloté la préparation du premier atelier de « suivi des jalons de la 2^{ème} Lettre d'Intention 2021-2030 », qui a eu lieu début octobre et qui a réuni toutes les parties prenantes engagées dans la mise en œuvre de la 2^{ème} Lettre d'intention du partenariat RDC-CAFI. Cet atelier a connu un engouement et un intérêt au-delà des attentes et nous y reviendrons dans notre édition de fin d'année 2022.

C'est sur cette note que nous vous convions à la lecture de cette 9^{ème} édition de votre bulletin d'information, et vous promettons dorénavant et déjà que la 10^{ème} édition sera riche en information sur les travaux de la COP 27 de Sharma el Sheikh.



Félicien MULENDA

Coordonnateur du Secrétariat Exécutif
du FONAREDD



Réunions du Comité Technique

CT 49 :

Prévue initialement pour deux jours, la quarante-neuvième réunion du Comité Technique du FONAREDD s'est tenue sur trois jours, soit de mardi 26 à jeudi 28 juillet 2022. Les points suivants ont été examinés : (i) Revue des recommandations des CT précédents et point d'information ; (ii) Revue de l'état d'avancement du programme d'appui aux Peuples Autochtones (PA) ; (iii) Revue des Plan opérationnel et PTBA 2020 réajusté du PIREDD Oriental ; (iv) Revue de l'état d'avancement du programme GDA ; (v) Revue de l'état d'avancement du PIREDD Kwilu ; (vi) Revue de l'état d'avancement du programme d'appui à la Réforme foncière ; et (vii) Revue du rapport de la mission du Secrétariat Exécutif au PIREDD Maniema.

Les communiqués et résolutions relatifs à cette session sont disponibles sur le www.fonaredd-rdc.org/comiteetechnique

Suivi des programmes

Une mission a été réalisée à Kindu du 05 au 15 juillet 2022 pour prendre part à la troisième réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du Piredd Maniema et aussi réaliser une visite de terrain pour palper du doigt les réalisations physiques rapportées par le Piredd dans ses rapports annuels et semestriels.



1. Participation au COFIL :

Précédée des échanges entre la délégation et la coordination du PIREDD pour mieux cerner les enjeux opérationnels, la session du COFIL a été présidée par Monsieur Victor KABENGELE, coordonnateur adjoint du FONAREDD et a retenu les recommandations suivantes : i) d'examiner la possibilité de mettre en place une mission ad hoc des membres de COFIL pour vérification sur terrain des ONG qui ont reçu le financement. ii) Après échanges et discussions, les rapports des missions ont été validés, la proposition des micro-projets des ONG qui vont bénéficier des subventions locales pour le 2ème semestre 2022 a été validée.

2. Echanges avec l'équipe du PIREDD Maniema

Les échanges et discussions avec l'équipe du PIREDD ont porté essentiellement sur (1) le plan opérationnel 2021-2026 ; (2) la planification des saisons agricole et déploiement des paiements sur services environnementaux (PSE) et (3) la méthodologie simplifiée présentée au PIREDD. Concernant le plan opérationnel 2021-2026, le document a connu des

ajustements tels que demandés par le SE FONAREDD pour répondre à la résolution de la 48ème réunion du Comité Technique (CT 48).

Pour ce qui est de la planification des saisons agricoles, il a été conseillé d'utiliser les Comités locaux de Développement (CLD) comme bénéficiaires en lieu et place de subventions locales pour les plantations des partenaires ONG. Il faudra à cet effet concevoir un contrat type avec les CLD qui détaille les devoirs les obligations ainsi que les prestations prévues pour chaque type d'activité (Pépinières d'acacias, pépinières de palmiers, de cacaoyers, de caféiers, d'arbres fruitiers, plantation, etc.).

La Méthodologie simplifiée présentée au PIREDD consiste à la contractualisation directe avec les CLD. Ceci ne nécessite pas de passer par les structures de passation des marchés. Les paiements sont organisés par les services administratifs et financiers de la GIZ selon les modalités arrêtées de commun accord quant à ce. Cela demande l'accompagnement d'un animateur, d'un ingénieur agronome et d'un MRV (Monitoring report verification). Le choix et les contrats avec les CLD ne nécessite pas la validation du COFIL comme pour les contrats des ONG et permet de planifier à grande échelle sans crainte de détournement par les CLD car il s'agit des paiements aux résultats.



3. Visites de terrain :

Des visites de terrain ont été réalisées pour palper du doigt les réalisations physiques du Piredd dans sa deuxième année :

- La première a conduit à la CFCL Bisemulu (49.000 hectares), village Olea, territoire de Kailo qui développe une coopérative d'exploitants de bois d'œuvre de Kailo (CEBOK) et un Centre de Formation en menuiserie des ressortissants des 18 villages du groupement Bisemulu.

- La deuxième aux Plans simples d'Aménagement du Territoire (PSAT) Fataki 1,2,3 et Mambwe, secteur Ambwe, territoire de Pangi ainsi qu'au secteur Wasongola, territoire de Kailo, où une avancée a été constatée dans la réalisation des étapes préliminaires et principales, donnant la voie au passage à un plus grand nombre de PSAT dans les quatre territoires retenus par le PIREDD et il a été apporté des conseils tant aux techniciens qu'aux CLD visités.



La Vingt Septième session de la Conférence des Parties (COP 27) comprendra la dix-septième session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 17), la quatrième session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 4) et les 54ème sessions des organes subsidiaires de la convention. Elles seront précédées de réunions préparatoires qui se tiendront du 01 au 07 novembre 2022.

Il sied de rappeler qu'en décembre 2015, la communauté internationale avait adopté à la COP 21 de Paris, « l'Accord de Paris – AP », un accord historique dans le cadre des négociations sur les changements climatiques et dont l'objectif est de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C. Cet Accord non légalement contraignant, est entré effectivement en vigueur en 2020.

De la COP 22 de Marrakech à la COP 26 de Glasgow, toutes les études scientifiques, y compris le dernier rapport de l'IPCC, continuent à démontrer que les niveaux actuels des ambitions annoncées par les pays-parties, conduiraient le monde à une augmentation de température de plus de 3°C avec des conséquences catastrophiques pour les populations, particulièrement celles des petits états insulaires et les pays les moins avancés.



Présentation du FONAREDD à la 1ère réunion préparatoire de la COP 27, 25 sept 2022



Présentation du FONAREDD à la PRECOP27 à Kinshasa, 5 oct 2022

Que retenir de la COP 26 ?

La COP 26 tenue à Glasgow en novembre 2021 a abouti à 2 principaux accords pour la lutte globale contre le changement climatique. Il s'agit entre autres de :

1. Le Pacte de Glasgow

Le Pacte de Glasgow est une série d'engagements non contraignants visant à réduire les émissions mondiales de CO₂ de 45 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010. On relève trois mesures principales :

- la réduction progressive de l'utilisation du charbon « non traité » et la sortie des subventions inefficaces aux énergies fossiles. C'est la première fois que les combustibles fossiles sont mentionnés dans un document de la Convention climat;
- la nécessité d'aider financièrement les pays en développement à faire face aux conséquences du dérèglement climatique. En 2009, les pays développés se sont engagés à verser chaque année 100 milliards de dollars aux pays vulnérables jusqu'en 2025, mais cet engagement n'a pas été tenu. De fait, les Parties ont instauré un « dialogue » annuel jusqu'en 2024 pour « discuter des modalités pour le financement des activités »;
- la mise à jour des contributions déterminées au niveau national (CDN) tous les cinq ans. L'objectif est de renforcer le niveau d'ambition des objectifs de chaque pays pour réduire leurs émissions de GES.

2. Le "Paris Rulebook"

Il s'agit d'un document qui définit, 6 ans après la signature de l'Accord de Paris, les lignes directrices de sa mise en œuvre. Ce document qui définit les lignes directrices et qui encadre la mise en œuvre de l'Accord de Paris est désormais opérationnel :

- l'article 6 (approches coopératives), en vue d'opérationnaliser l'échange de crédits carbone, un marché du carbone et un cadre pour les approches non marchandes ;
- l'article 4.10, qui définit les calendriers communs pour la mise en œuvre des CDN au niveau national, les pays ont convenu de soumettre, en 2025, de nouvelles CDN qui prendront fin en 2035 et de soumettre en 2030, des CDN qui prendront fin en 2040, et ainsi de suite. Ce cadre fournira aux CDN des mises à jour quinquennales régulières, chacune avec une validité décennale ;
- l'article 13, qui permet aux signataires d'être transparents sur leurs engagements et de pouvoir les suivre, le cadre de transparence amélioré a été entièrement achevé, avec les tableaux, les grandes lignes et d'autres détails pour les formats des rapports convenus. Cela permettra aux Parties de soumettre, en 2024, leurs premières communications biennales sur la transparence, au titre de l'Accord de Paris.

Quels sont les enjeux de la COP 27 ?

La COP 27 de Sharma el Sheikh devra s'appuyer sur les résultats de la COP 26 de Glasgow pour garantir un résultat certain. Toutefois, que pouvons nous retenir de ICOP 26? Quatre enjeux clés seront au centre de la COP 27. Il s'agit de: l'Adaptation, l'Atténuation, la Finance et la Collaboration. La COP 27 qui est une véritable conférence africaine, devra permettre que les discussions et négociations progressent sur des domaines prioritaires, tels que :

Finances climatiques



1. Les financements climatiques :

Des progrès importants sont attendus à cette COP sur la question cruciale des financements, spécialement pour les pays de l'Afrique, responsable seulement de 4% de l'ensemble de GES de la planète, mais subissent les conséquences de plein fouet. Les promesses des pays développés e 100 Milliards à l'an 2020, n'a pas été tenue et il est urgent de faire le point de savoir où en sommes-nous et quel niveau des ressources financières additionnelles sont nécessaires à ce jour ;

Quels sont les éléments de la Position de la RDC ?

La position de la RDC à cette COP africaine, doit s'arrimer avec la position globale de l'Afrique et des PMA et s'articulera essentiellement sur les questions qui préoccupent ces groupes des négociateurs, notamment:

Finances climatiques

Les financements climatiques conséquents et prévisibles et totalement séparés de l'aide au développement. A cet égard le « dialogue annuel jusqu'en 2024 » prévu à être lancé à la COP 27 devra être suivi avec priorité;

Atténuation



2. L'atténuation :

La COP 27 devra être l'opportunité qu'ont les différentes parties de remplir leurs promesses et engagements pour l'atteinte de l'Accord par la mise en œuvre de l'Accord de Glasgow pour la revue des NDCs et la mise en place d'un programme de travail pour une table ronde ministérielle annuelle pour un rehaussement des ambitions d'ici 2030 ;

Atténuation

L'atténuation avec la nécessité de voir un réel réajustement des NDC des pays pollueurs mais surtout de pousser pour le financement de la NDC du pays par la communauté internationale, l'atténuation étant la meilleure arme pour une adaptation résiliente;

Adaptation



3. L'adaptation :

L'objectif mondial sur l'adaptation (Global Goal on Adaptation) a été l'un des résultats importants de la COP26. D'où la nécessité de veiller à ce que la COP27 fasse les progrès indispensables et demander instamment à toutes les parties de faire preuve de la volonté politique nécessaire si nous voulons mesurer et évaluer nos progrès en matière de résilience et aider les communautés les plus vulnérables. Aussi, la COP27 devrait être le témoin d'un programme d'action mondial renforcé en matière d'adaptation, confirmant ce qui avait été convenu à Paris et précisé dans le pacte de Glasgow en ce qui concerne le fait de placer l'adaptation au premier plan de l'action mondiale ;

Adaptation

L'adaptation avec l'objectif mondial sur l'adaptation (Global Goal on Adaptation) une priorité aussi, car il est important de fixer un cible à objectif mondial sur l'adaptation (comme l'Accord de Paris);

Collaboration



4. La Collaboration :

- L'opérationnalisation du Règlement de Paris (Paris Rulebook), particulièrement l'Article 6 (approches coopératives) ;
- La question des pertes et dommages : avec la mise en œuvre du Dialogue de Glasgow entre les Parties sur la question qui se déroulera de 2022 à 2024, et
- Le dialogue annuel consacré au renforcement de l'action sur les océans.

Collaboration

- Les mécanismes de marchés pour l'opérationnalisation effective de l'Art. 6 de l'AP. Le CfRN a fait circuler une soumission à laquelle la RDC pourra donner sa position. De même assurer la montée en puissance du plaidoyer de la RDC pour le relèvement du prix de la tonne de carbone tourne aujourd'hui entre 5 et 10 \$;
- L'agriculture dans le cadre de l'approche des Solutions Basées sur la Nature, le Défis de Bonn la mise en œuvre de la politique nationale d'une agriculture REDD+ compatible.



Place à la vulgarisation des foyers améliorés et du GPL



Foire expo à Kinshasa: Exposition des réchauds à gaz

La « Campagne de sensibilisation pour l'usage accru des Foyers améliorés (FA) et Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) », exécutée par l'ONG « Femmes des Médias pour la Justice au Congo (FMJC) », depuis mars 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du marketing social de la stratégie de communication du Programme de Consommation Durable et Substitution Partielle au bois-énergie, donne un coup d'accélérateur sur la pénétration du marché des FA et GPL en RDC.

La Campagne vise à atteindre d'ici fin 2023, plus ou moins 7 millions des ménages Congolais sensibilisés à l'usage régulier des Foyers améliorés communément appelé « Mbabola économique » et « réchaud à gaz » comme mode de cuisson propre, afin de réduire leur dépendance au bois-énergie, parvenir à épargner leurs revenus et par ricochet, réduire le déboisement excessif.

Des foires-expos pour persuader

La mise en œuvre du projet, requiert notamment l'organisation des cinq foires-expos des foyers améliorés et GPL, en raison d'une foire-expo pour chaque ville cible. D'ores et déjà, après le lancement de la campagne le 15 août 2022 à Kinshasa par le PNUD. Une foire-expo des FA et GPL a été ensuite organisée à Kinshasa dans la semaine du 25 au 31 août 2022, à la 7ème rue Limete, Place Commerciale. Une autre, celle de Lubumbashi a eu lieu du 24 au 30 septembre à la Place de la Poste au centre-ville de Lubumbashi et l'adhésion des populations est assez importante.



Foire expo à Kinshasa: Exposition des foyers améliorés

Des démonstrations de cuisson propre

Pour lier l'utile à l'agréable, à travers le Spot publicitaire et la Chanson de la campagne de sensibilisation, chef-d'œuvre de l'Ambassadrice des Actions climatiques, Barbara KANAM, des démonstrations de cuisson propre, ont lieu sur des podiums habillés aux couleurs du programme.

Ces démonstrations de cuisson propre mettent aux prises deux dames, l'une cuisinant sur un Mbabola traditionnel (Mbabola Malgache), et l'autre sur un Mbabola économique, d'une part ; ou avec un réchaud à gaz, d'autre part. La compétition est sans appel, Mbabola économique est adopté au détriment de l'ancien en raison de ses avantages en termes de temps, d'économie d'énergie, de préservation de la santé et de protection des forêts.

Cette campagne se déroulera jusqu'au 31 décembre 2023 dans les villes de Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu et Kisangani, choisies comme villes pilotes, grâce à l'appui des donateurs que sont : le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI), le Fonds National REDD, le Fonds d'Equipement des Nations-Unies (UNCDF) et le Gouvernement de la RDC.

Notons que la prochaine foire-expo aura lieu en décembre 2022 dans la Ville de Goma, et sera suivie par celle de Bukavu et Kisangani.

Visibilité de la campagne de sensibilisation

Pour une visibilité plus large de la campagne, douze types de visuels de communication, ont été produits sous forme des maquettes à utiliser par le programme dans le cadre de ce projet.

Les Réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Twitter, LinkedIn), sont sollicités pour atteindre cet objectif d'instaurer en RDC la culture d'utilisation des Mbabola économiques et Réchaud à gaz au sein des ménages.

Le charbon vert, une nouvelle source d'énergie de cuisson en phase de test au Maniema

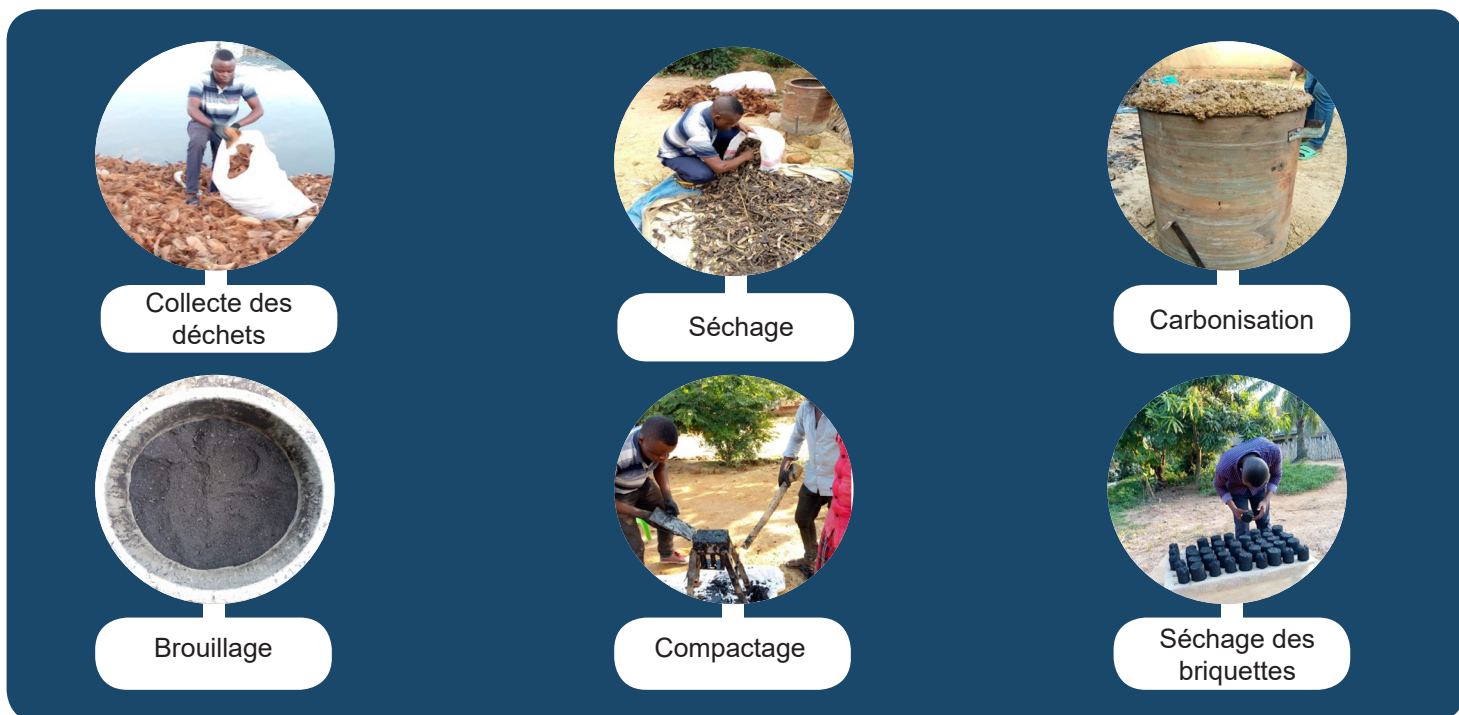
Au MANIEMA, la forte demande en énergie pour la cuisson (charbon de bois) entraîne une pression sans cesse croissante sur les forêts et les zones de mangroves. Il est désormais vital de trouver d'autres sources d'énergie pour une cuisson propre. Une nouvelle filière, dite «charbon vert» est en cours de développement.

Il s'agit en effet d'un Projet innovant mis en œuvre par l'ONG Observatoire Congolais pour la Gouvernance Locale (OCGL) sous l'appui financier GIZ-PIREDD BGF-Maniema. Ce Projet consiste à réduire la déforestation et dégradation des forêts ainsi que l'assainissement du milieu tout en utilisant le charbon Vert comme source d'énergie alternative durable pour la cuisson.

Comment obtenir ce combustible énergétique ?

Les déchets utilisés comme matières premières pour produire ce charbon écologique sont offerts gratuitement par les ménages à sa structure qui distribue aussi gratuitement les produits finis aux ménages.

Il s'agit des déchets provenant des écorces de bananes, maïs, coques d'arachides, écorce de coco et sciure de bois qui passent par un processus de transformation jusqu'à donner ce combustible communément appelé « Makala-bio ».



Quels sont les avantages de ce combustible?

Selon Jean-Paul Assani, jeune entrepreneur et initiateur de ce projet, ce produit offre plusieurs avantages aux ménages tout en contribuant à la lutte contre la déforestation. Selon lui, il s'agit d'un mode de cuisson propre qui contribue à la lutte contre la déforestation, plus résistant que le charbon de bois (8 à 10 briquettes durent environ 3 heures), ne produit pas de fumée et ne noircit pas la marmite.

Pour l'instant, les unités de production sont en cours de mise en place avec des activités de renforcement des capacités afin d'accroître la production et répondre ainsi à la demande d'une grande partie de la population. Il sied de noter que cette action est répliquable dans toutes les zones et tous les territoires disposant de biomasses renouvelables.





Foresterie Communautaire en Equateur: Pour une gestion durable des forêts par les communautés

Les forêts du bassin du Congo fournissent un grand nombre de ressources et produisent des services écosystémiques importants pour les humains (ENABEL 2021). Elles sont cependant sujettes à des menaces qui conduisent petit à petit, directement ou indirectement à leur perte. Agir sur les moteurs directs et indirects de la déforestation implique également de responsabiliser les communautés locales les actions de prévention et de réponse à travers une gestion durable des forêts. La foresterie communautaire est donc l'approche utilisée pour ce faire.

Ilanga, secteur situé à des dizaines de kilomètres de la ville de Mbandaka, chef-lieu de la Province de l'Equateur, est situé en plein cœur de la grande forêt équatoriale, à l'instar de plusieurs villages. Cette position fait de sa population des acteurs-clés dans la gestion durable des forêts dans cette partie de la province.



Mr José EMPELE, Président du Comité Local de Développement du Secteur d'Ilanga 1, 2 et 3, nous trace l'historique des concessions forestières dont ils assurent la gestion depuis plus d'une année : **« Auparavant, nous souffrions beaucoup avec les exploitants qui venaient chacun de son côté avec un titre d'exploitation, ils entrent dans la forêt, ils coupent les arbres et ils repartent. Si nous leurs demandons ils disent avoir des documents du Ministère et donc, pas moyen de les contrôler. Du coup, nous avons beaucoup perdu avec ce système-là. Dès que le décret d'octroi de concessions forestières des communautés locales est sorti, nous avons été informés par le canal de WWF. Il a fallu attendre 30 jours pour nous voir obtenir le titre. 30 jours prévus par la loi pour recevoir d'éventuelles contestations. C'est ainsi que notre carte a été validée et le Gouverneur nous a remis le titre. »**

Dans l'ensemble de la Province de l'Equateur, 480.000 ha constitués de 60 Concessions Forestières de Communautés locales (CFCL) avec titres légaux sont la cible du PIREDD Equateur.

De nos jours, le PIREDD EQUATEUR a déjà réalisé 257 620 ha constituant 42 CFCL dont 14 avec titres acquis et 28 autres en processus de négociation avancé d'octroi des titres.

Juste après l'obtention du titre, des enquêtes socio-économiques ont été réalisées et ont permis de définir les priorités pour le développement local (PDL) de ce secteur. Ces priorités définies renseignent sur les avantages que procure la foresterie communautaire sur le plan environnemental, social et économique.

« La forêt est désormais la nôtre. Quiconque veut y entrer doit d'abord passer par nous. Les gens ne pourront plus y entrer comme ils veulent. C'est ça le premier avantage. Le deuxième avantage est qu'il n'y a plus de conflit avec nos voisins. L'arrêté signé par le Gouverneur de Province ainsi que la carte précisent bien qu'on n'a cédé même pas 1 mètre carré. Pour réduire la pression sur la forêt, nous ne touchons pas à la forêt marécageuse qui constitue 85% de l'ensemble de l'étendue. Avec les 15% de terre ferme, nous avons mis en place de petites entreprises d'exploitation forestière pour les produits forestiers non ligneux. », José EMPELE, Président CLD Elanga

« Ils peuvent, à partir du moment où ils ont leur titre, et sur base de leur plan simple de gestion, assurer une gestion durable, exploiter les produits ligneux et les produits forestiers non ligneux. Aujourd'hui, les gens qui ont des titres peuvent espérer générer des revenus et améliorer leurs conditions de vie », Laurent NSENGA, chef de bureau WWF Equateur.

Le terme « durable » trouve son sens et son importance dans le besoin exprimé par le chef coutumier des Elanga, qui nous partage sa vision : **« Les membres de notre CLD ont besoin des formations et d'un accompagnement pour mieux gérer cette forêt ainsi que l'argent que nous recevrons de cette exploitation, pour l'avenir de nos enfants. On peut par exemple construire des hôpitaux et des écoles car si demain ou après-demain nous mourrons, qu'allons-nous leur laisser ? D'où nous avons vraiment besoin de cet appui technique pour que nous puissions avoir de bonnes idées pour assurer l'avenir de nos enfants. »**

Une vision commune de la gestion forestière n'est possible que si les représentations sociales de la forêt sont connues et partagées par tout le monde. Il existe d'importantes différences de croyances, de perceptions et d'attitudes à l'égard de la forêt entre les chasseurs-cueilleurs autochtones et les groupes sédentaires agricoles venus d'ailleurs (ENABEL, 2021).



La Gouvernance Forestière au menu de la 3ème rencontre du cadre d'échange et de collaboration du FONAREDD

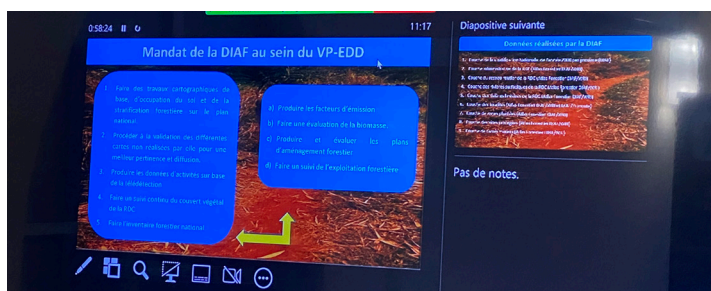
Le FONAREDD a organisé ce 25 août 2022 une troisième rencontre du cadre d'échange et de collaboration (CEC). Il s'agit d'un atelier virtuel sur l'amélioration de la gouvernance forestière dans les PIREDD de la RDC qui a réuni les responsables et techniciens des Piredd, les coordonnateurs provinciaux de l'environnement et membres des conseils consultatifs provinciaux des forêts, les experts du Comité technique du FONAREDD ainsi que des Secrétariats CAFI et FONAREDD, les experts de la Direction Générale des forêts (DGFOR), de la DIAF et de la DFC (Foresterie Communautaire) ainsi que du GTCRR.

Ce cadre d'échange et de collaboration (CEC) a eu le mérite non seulement de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière de bois qui influe sur la disparition des forêts (déforestation et dégradation des forêts), la lutte contre la pauvreté au pays et la lutte contre les changements climatiques dans le monde



Ceci parce que toute exploitation du bois doit promouvoir les bonnes pratiques professionnelles, et s'inscrire dans un cadre moderne d'équité, de respect des lois et d'aménagement durable des forêts.

Les objectifs spécifiques de cette initiative étaient de: i) mettre en place un cadre de collaboration entre les PIREDD-FONAREDD-DGFOR; ii) mettre en place un mécanisme multi-acteurs de sécurisation des forêts pour les communautés locales dans les PIREDD; iii) encadrer la carbonisation durable et la reconstitution du capital forestier (reforestation) ainsi que l'exploitation forestière artisanale du bois tenant compte des exigences des bonnes pratiques pour la durabilité des ressources forestières et des revenus y relatifs; iv) garantir la durabilité du SNSF en RDC.



Les exposés et les échanges ont porté sur les sujets ci-après: – Mécanisme multi-acteurs de sécurisation des forêts pour les communautés locales dans les PIREDD ; – Carbonisation durable ; – Reconstitution du capital forestier (reforestation) ; – Système national de surveillance des forêts (SNSF) ; – Manuel de bonnes pratiques dans l'exploitation forestière artisanale du bois ; et – Opérationnalisation des Conseils Consultatifs Provinciaux des Forêts (CCPF).



La bonne gouvernance forestière fait partie des préoccupations majeures dans les investissements REDD+. Tous les acteurs dans les secteurs sont appelés à collaborer afin de contribuer aux objectifs attendus dans la stratégie cadre nationale REDD+.

Les processus REDD+ passent par le respect de ces 5 activités qui sont intégrés dans les différentes thématiques développées ci-haut. Une bonne collaboration entre les PIREDD et les différentes divisions de la DGFor s'avère indispensable pour atteindre les résultats assignés dans le cadre de la bonne gouvernance en RDC. C'est pourquoi, il a été recommandé à la GDFor de proposer un cadre de collaboration pour appuyer les PIREDD dans la mise en œuvre de leur activité conformément à la vision du gouvernement sur la gestion durable de nos ressources naturelles.

Les responsables des programmes intégrés sont libres d'entrer en contact avec la GDFor pour tout fin utile et d'établir une collaboration afin de permettre la prise en compte des objectifs de la gestion durable des forêts et le SE FONAREDD assurera la coordination des actions.



Success story

Maniema : 70 Jeunes du secteur d'Ambwe formés en menuiserie pour leur auto prise en charge et la valorisation de la chaîne de valeur bois

Initié depuis le mois de juin 2022, ce projet s'inscrit dans le cadre du développement de la chaîne des valeurs bois d'œuvre, et regroupe 70 jeunes du secteur d'Ambwe en territoire de Kailo, dont 22 filles en vue d'améliorer leurs conditions socio-économiques et les réintégrer dans la vie active, avec l'appui du Programme Intégré REDD+ PIREDD Maniema/BGF mis en œuvre par la GIZ.

Avec comme maître d'ouvrage la Confédération des Artisans du Maniema (CAM), ce projet vient également répondre aux besoins permanents de la population de cette partie de la province du Maniema qui pour la plupart, utilise des lits en grabat par le fait que pour se procurer des meubles et ouvrages nécessaires, il faut faire des longues distances parfois sur les routes impraticables ou faire venir un menuisier dans leurs villages. Le même projet vise également à contribuer à la valorisation de nouvelles essences d'arbres non connues par les communautés, issus de la Concession Forestière des Communautés Locale (CFCL) de Bismulu.



Selon Yves KAMUNTU MURHULA, coordonnateur de l'ASBL CAM, les meubles que ces jeunes en formation envisagent produire avec CAM sont notamment des bancs des écoles, cercueils, pupitres, portes, fenêtres, escabeaux, tables, chaises ordinaires, fauteuils, armoires, lits, fermes de charpente, etc... ; l'idée étant de développer un marché local pouvant faciliter l'approvisionnement de la CL qui, jusque-là s'approvisionne à Kindu (avec toutes les exigences des prix, transport, ...).

Il indique qu'à l'issue de la formation, la CAM compte regrouper les bénéficiaires en association des menuisiers selon les axes et le rapprochement des villages en vue de favoriser les travaux en équipe et promouvoir durablement l'entrepreneuriat au niveau local.

La partie théorique devant conduire à la pratique est subdivisée en trois cours à savoir, la connaissance des matériaux, la technologie d'outillage et le dessin. Quant à la pratique, elle est essentiellement basée sur la technologie du métier. D'après les témoignages des bénéficiaires recueillis, ce projet est d'une importance capitale :



YUMA BOLEKO, jeune du village, groupement Bismulu

« Je remercie la CAM pour avoir pensé à nous en organisant cette formation ici chez nous. Depuis que j'ai fini les études, j'ai eu du mal à trouver du travail. Nous avons déjà appris beaucoup de choses qui vont nous aider à nous prendre en charge. Je suis en train de réaliser que c'est un métier très bénéfique et j'ai l'espoir que quand nous allons maîtriser la technique à différents niveaux, nous ferons de grandes choses. »

Marie KEPEKE, jeune fille du village Olea/ Bismulu



« J'ai étudié mais je n'ai pas eu la chance d'arriver à avoir un diplôme d'Etat et je n'avais aucune occupation. Ce qui m'a motivé à venir suivre cette formation de la menuiserie considérée comme métier réservé aux hommes dans notre société, c'est simplement le fait d'être encouragé. Je trouve que j'ai choisi la bonne voie parce qu'à travers cet apprentissage je commence à être rassurée de mon avenir. »

A noter que les plus doués des apprenants de la première promotion vont bénéficier d'une formation de renforcement des capacités techniques (formation des formateurs), en vue de les préparer à former les promotions futures et ainsi pérenniser les actions sur terrain.

Le 6ème et dernier mois sera réservé à la formation et la vulgarisation sur la technique de transformation des résidus des bois en briquettes pour l'énergie bois, l'installation de 3 ateliers/centres de pratique en tenant compte de la proximité des Villages.



GIZ/BGF PIREDD MANIEMA, septembre 2022



Journée Mondiale de la contraception à Lubumbashi : DKT aux côtés des étudiants

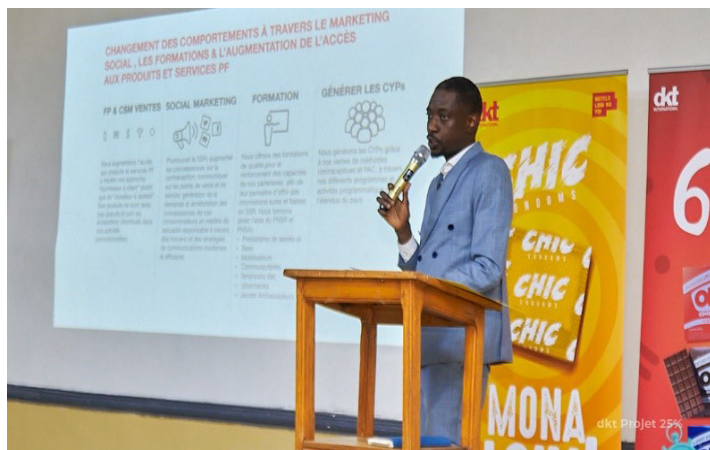
L'augmentation de l'offre et de la demande des méthodes modernes de contraception étant parmi les objectifs du Programme de mise à échelle de la Planification Familiale (PROMIS-PF), pour contribuer à la réduction de la pression démographique, l'une des causes sous-jacentes de la déforestation, DKT RDC qui est l'un des partenaires du consortium de mise en œuvre de ce programme, a capitalisé la journée de la contraception pour sensibiliser les jeunes étudiants de Lubumbashi.

La contraception en RDC a considérablement évolué. De profonds changements ont permis de s'éloigner de l'ancien modèle de pratique et de s'orienter vers l'adoption d'une contraception adaptée au mode de vie actuel.

Ainsi, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la contraception le 26 septembre dernier, DKT a organisé une conférence-débat par le Dr Lionel NGONDO, la responsable télémédecine, en présence du Secrétaire Général de la Santé et du PNSR, à laquelle ont assisté de 2500 jeunes et étudiants à l'université de Lubumbashi (UNILU).



Au cours de cette activité, DKT RDC a poursuivi sa mission en décrivant les méthodes contraceptives et leurs évolutions qui permettent à chaque femme, chaque jeunes, fille et garçon ainsi qu'à chaque couple de considérer son efficacité pratique et donc utilisation quotidienne des méthodes contraceptives adaptées à leur mode de vie, à leur situation émotionnelle et médicale.



Le débat organisé été l'occasion pour les jeunes universitaires de connaître les avantages des méthodes contraceptives durant leur cursus académique et après, afin de leur offrir les moyens de jouir d'une vie sexuelle positive et de réaliser leurs rêves futurs.

A cette occasion, DKT, en collaboration avec une clinique partenaire a érigé une clinique mobile pendant 3 jours au sein du campus afin de présenter la gamme de produits DKT et d'offrir des services de planification familiale. Pour bénéficier de ce service, trois méthodes d'accès ont été mis en place et communiqués aux étudiants lors des sensibilisation :

1. L'étudiant peut bénéficier de cette offre en présentant un coupon contenu dans une brochure expliquant les méthodes de contraception et nos produits. Ce coupon est distribué lors des activations par les jeunes ambassadeurs (pair éducateur DKT) au sein des universités.
2. Ils peuvent également y accéder en présentant leur carte d'étudiant valide au près du prestataire clinique.
3. À partir de l'année prochaine, ils pourront bénéficier de l'offre au travers de l'application Batela.



Cette activité a eu un impact sur 600 étudiants qui ont reçu des conseils à la clinique mobile, dont 154 ont reçu une méthode contraceptive avec une réduction de 25% pour les jeunes et étudiants désireux.

Abonnez-vous!

Recevez chaque trimestre notre bulletin d'informations en vous inscrivant sur www.fonaredd-rdc.org

Ont participé à la rédaction des articles:

1. Victor KABENGELE
Coordonnateur Adjoint du FONAREDD
2. Didier MBOMA
Expert en Programmation, FONAREDD
3. Rachel FURAHA BASHIGE
Conseillère Technique Communication,
Programme BGF, PIREDD Maniema, GIZ
4. Patient KAMBALE
Chargé de Suivi-Evaluation, UNCDF
5. Julice BONGONGO
Program Analyst, DKT RDC

Rédaction, Infographie et mise en page:

Gloire MUNESHA
Associé à la Communication, FONAREDD

Où nous trouver?

Adresse:

48, Avenue Roi-Baudouin,
Kinshasa-Gombe, République
Démocratique du Congo

Contacts:

+243812968266
www.fonaredd-rdc.org
fonaredd.se@fonaredd-rdc.org

Social:

 @fonaredd
 Fonaredd RDC
 Fonaredd RDC